



Quand les enjeux du renouvellement des générations agricoles se mêlent à ceux du développement territorial

REDYNAMISER LES TERRITOIRES



Se donner la chance d'enrayer la diminution du nombre d'agriculteurs et de fermes

La plupart des communes rurales ont connu pendant de nombreuses années un fort exode rural. Celui-ci a parfois entraîné une baisse des ressources financières des collectivités, une diminution des services locaux (fermeture de classe, bureaux de poste...) voire un délitement des liens sociaux.

Cette tendance s'inverse depuis les années 1990. À mesure que le périurbain s'étend et que s'affirme le regain d'intérêt pour la vie à la campagne, une question se pose dans les agendas politiques locaux : quel avenir pour les exploitations agricoles qui dessinent aujourd'hui le paysage français ?

Si les activités agricoles s'intègrent aujourd'hui sur nos territoires et participent à leur développement, la France se trouve face à un défi majeur.

D'ici dix ans, plus de 40% des agriculteurs cesseront leurs activités. Anticiper ces départs en travaillant sur la transmission, c'est se donner la chance d'enrayer la diminution du nombre d'agriculteurs et de fermes.

Le soutien à la transmission des exploitations agricoles apparaît donc sous le jour d'une opportunité à saisir par les élus locaux tout en s'adaptant aux spécificités de chaque territoire. C'est ce que suggèrent les pistes de travail explorées par les ADEAR auprès de collectivités dans toute la France.

Dans les faits, qu'est-il possible de réaliser en travaillant de concert ?

Faire revivre le village

« Je suis paysan, natif de la commune. Quand j'étais jeune, on parlait tous : il n'y avait pas de travail, le village n'était pas attirant... Les jeunes partaient à la ville. Je suis revenu en 80 sur la commune. J'ai souhaité m'y installer et on a repris une ferme. J'ai ensuite voulu aider les jeunes à s'installer car j'ai vu les difficultés que j'ai eues au cours de mon installation.

Les "anciens" avaient du mal à comprendre pourquoi les jeunes voulaient s'installer alors qu'eux-mêmes avaient des difficultés à vivre. Mon projet était d'aller chercher de nouveaux habitants pour faire revivre le village. »

Christian,
maire et paysan (11)

LA TRANSMISSION, UNE RÉPONSE À DES ENJEUX TERRITORIAUX

Rural, périurbain, rurbain... les territoires font face à des enjeux similaires auxquels la transmission des exploitations agricoles pourrait apporter des éléments de réponse.

→ **Préserver le foncier agricole et la qualité du cadre de vie**

La diminution du nombre d'agriculteurs sur les territoires, notamment pour les filières en difficultés (arboriculture, élevage) entraîne un important abandon de terres.

Ces friches se développent, en provoquant une fermeture du milieu. Jugées incultivables par les agriculteurs en place ou inexploitable par les élus, elles ont pourtant de la valeur et constituent un vivier à transmettre pour permettre l'installation de nouveaux paysans.

Les terres agricoles ne sont pas à l'abri de l'étalement urbain. **Revaloriser les friches, protéger le foncier agricole rentrent dans le champs de compétences des collectivités volontaires pour préserver la qualité de leur cadre de vie :** PLU, SCOT, TVB¹ peuvent comporter des mesures sur le sujet. En donnant de la visibilité sur la protection des zones agricoles aux propriétaires et cédants, ces dispositifs facilitent la transmission des exploitations, contribuent à la protection de la biodiversité et valorisent le patrimoine naturel de leur territoire. ■

1 PLU : Plan local d'urbanisme ;
SCOT : Schéma de cohérence territoriale ;
TVB : Trame verte et bleue.

→ **Recréer du lien social et des dynamiques collectives autour de l'alimentation**

Pour faire face au délitement du lien social dans les campagnes et enrayer la perte de services de proximité, de nouveaux projets se mettent en place autour de la question de l'alimentation.

Les communes rurales souffrent en effet d'un manque d'accès à une alimentation de qualité malgré une demande croissante. Une palette de solutions s'offre aux collectivités pour inverser la tendance. Soutenir le développement de marchés ou de foires, créer et faire vivre des labellisations de produits du terroir, animer des randonnées touristiques entre exploitations sont autant d'actions à développer. Ces actions constituent une opportunité pour les collectivités, de réconcilier aménagement d'une offre globale sur le territoire, valorisation de ce dernier, création de lien entre producteurs et riverains, le tout autour d'une alimentation locale de qualité. ■

Réouvrir les milieux

« Chez nous l'agriculture est en recul en termes de nombre d'exploitations, mais surtout de surface. La forêt gagne et les risques d'incendie augmentent. La transmission d'exploitations d'élevage et de certaines pratiques agricoles comme le pastoralisme est une réponse à cet enjeu de réouverture des milieux. »

Florence,
Syndicat mixte (30)

Multiplier les liens entre consommateurs et paysans

« Compte tenu de la présence d'un bassin de consommation important et de l'intérêt grandissant des consommateurs pour les circuits alimentaires de proximité, le renouvellement des exploitations est un enjeu majeur pour notre territoire. »

Gérard, élu, Syndicat mixte (69)

« Notre objectif est aussi d'orienter vers un modèle d'agriculture capable de dégager une juste valeur ajoutée à travers des circuits de commercialisation plus proches des consommateurs »

Philippe, élu, Communauté de commune (69)



© Georges Bartoli

Pourquoi la transmission est-elle aussi complexe ?

La transmission « de père en fils » n'est plus prédominante. Aujourd'hui, quand on transmet, c'est souvent à un « hors cadre familial », non issu du milieu agricole. Choisir ce métier revient à articuler un projet professionnel avec un projet personnel pour des paysans en devenir, ce qui n'est pas une évidence pour les générations précédentes. Lorsqu'on transmet, ce n'est plus à l'identique.

Bien souvent, la reprise implique une reconfiguration de la ferme: reprise partielle (une partie des terrains), modification de l'activité principale (passer de grandes cultures à du maraichage par exemple), installation en collectif... Bref, un vaste champ des possibles s'ouvre dès lors qu'on considère la question.

Si l'on transmet, rien n'est joué d'avance : la transmission est un processus dans lequel s'engage le cédant, de sa volonté propre. D'autres solutions, l'urbanisation de ses terres ou l'agrandissement des fermes voisines lors de la cessation d'activité apparaît souvent comme une solution de facilité en comparaison.

→ Pérenniser des emplois locaux, durables, non délocalisables à partir des activités agricoles

Pour des collectivités soucieuses de conserver des territoires dynamiques et cohérents, loin de l'image des villes dortoirs, l'enjeu de création d'emplois locaux non délocalisables est crucial. Cette problématique est d'ailleurs inscrite à l'agenda politique locale depuis la parution de la loi TEPCV (transition énergétique pour la croissance verte) de 2015.

S'emparer de la transmission, dans une politique agricole alimentaire, c'est concourir à cet objectif aussi. **Court-circuiter les filières longues en créant des projet alimentaires territoriaux favorise la création de l'emploi local** tout en valorisant les activités agricoles du territoire. Cette création d'activité ne s'arrête pas aux dynamiques installation-transmission : elle déborde sur les emplois indirects créés dans les magasins de producteurs, les coopératives agricoles, ou induits par l'activité comme la création d'un poste à la cantine scolaire pour valoriser la production d'un maraicher. ■

LES ACTIONS DES ADEAR

À L'ADDEAR 12, le cycle de formation installation-transmission se fait en partenariat avec la communauté de communes de Lot et Serre. Elle aboutit à l'écriture de scénarii d'avenir pour des fermes du territoire par les élèves en formation agricole du territoire, œuvrant ainsi de concert à la pérennisation des emplois agricoles sur le territoire.

Dans le Gers, dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de communes de Lomagne Gersoisse, l'ADDEAR 32 a participé à deux forums de l'Emploi pour sensibiliser sur les métiers agricoles.

→ Contribuer à l'attractivité des territoires

Maintien des services publics locaux de proximité, création de lien social, amélioration du cadre de vie, pérennisation des emplois locaux, valorisation des circuits-courts... Alors que tous ces enjeux concourent à l'attractivité et la vitalité des territoires, il semble que la transmission des exploitations agricoles constitue un levier pour y parvenir. C'est d'ailleurs autour de cette ambition que se sont réunies les ADEAR sur un projet en Massif Central : *Vers une dynamique territoriale sur la transmission des fermes.* ■

Transmettre plus facilement sur un territoire vivant

« J'avais visité toutes les communes de la zone. J'ai choisi ma commune car elle avait encore une école, une épicerie... Ce n'était pas un village mort. »

Flora, apicultrice et productrice PPAM (30)

DES COLLECTIVITÉS VOLONTAIRES PILIERES DE DÉMARCHES INNOVANTES

Comment concrétiser ces enjeux en projets locaux ? À la demande de collectivités, les ADEAR se sont déjà lancées dans l'accompagnement de projets. En partant d'enjeux territoriaux et de contextes spécifiques, ces trois expériences montrent qu'il est possible d'agir sur la transmission en créant de nouvelles dynamiques, mobilisant les acteurs locaux pour aboutir à des solutions innovantes : une SCIC pour maîtriser le foncier, une ferme communale ou encore des installations multiples.

1

L'EXPÉRIENCE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE

Favoriser l'installation-transmission en prenant en compte les contraintes de son territoire

LE RÔLE DE L'ADEAR

Dans le cadre de la demande posée par la CAPG, l'ADEAR 06 a participé à une dynamique collective d'installation.

La participation de paysans au groupe d'appui local a permis le suivi des paysans en devenir. Elle s'est affirmée dans un rôle de proposition et d'accompagnement des porteurs de projet s'installant sur les terrains mis à disposition.

Aujourd'hui, ce travail auprès des collectivités s'est renforcé à la demande de la métropole de Nice Côte d'Azur et de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur, cherchant à animer leurs politiques de développement agricole. Il a évolué vers un travail de sensibilisation des futurs cédants dans des cafés installation-transmission, répartis stratégiquement dans l'arrière-pays niçois.

Sur ce territoire aux contrastes saisissants, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) regroupe 23 communes réparties entre, au sud, le littoral avec une urbanisation dense, et au nord un territoire très rural de moyenne montagne.

Deux problèmes se posent pour l'installation-transmission : d'une part, le prix du foncier agricole y est le plus élevé de France, d'autre part, la rétention foncière fige les échanges de terres. Les propriétaires préfèrent en conséquence laisser leurs terres en friche plutôt que de les louer, dans la perspective de transmettre à leurs enfants un « patrimoine non hypothéqué ». **Pourtant, malgré ces conditions difficiles, la communauté de communes a souhaité recréer des emplois sur ce territoire très rural de moyenne montagne tout en préservant l'agriculture et son patrimoine culturel.**

Favoriser les installations progressives

Pour faire face aux enjeux spécifiques de leur territoire, les élus en sont arrivés à la conclusion de favoriser les installations progressives. Côté transmission, la collectivité cherche à sensibiliser et inciter les agriculteurs à transmettre et les propriétaires à louer leurs terres. Le prix du bâti étant trop élevé, la CAPG concentre aujourd'hui ses ambitions de transmission sur

la terre, envisageant du même coup de faciliter l'hébergement des repreneurs dans des logements sociaux existants en centres-bourgs.

Création de groupes d'appui locaux

Pour cela, la CAPG a participé à la création de groupes d'appui locaux. Ces groupes contribuent à légitimer les prises de décisions et l'accompagnement des porteurs de projets dans un collectif pluri-compétents. Ce dernier s'est mis en place pour piloter le projet d'installation progressive, en réunissant des agriculteurs locaux, le PNR Pré-Alpes d'Azur, des associations (ADEAR 06, Agribio 06, Terre de Liens), la CAPG, la coopérative d'activité Mosagri, la chambre d'agriculture, la SAFER. ■

Les clés de réussite

L'une des clés de réussite est donc la coopération entre des acteurs, positionnés en dehors des champs d'actions de la collectivité, laquelle n'a ni le budget ni les compétences pour agir sur l'achat et la location du foncier destinés à des repreneurs.



© ARDEAR Poitou-Charentes

2 L'EXPÉRIENCE DE LA SCI « TERRES EN CHEMIN »

Accompagner une dynamique locale pour favoriser l'accès au foncier

Chaque contexte territorial est spécifique. Historiquement, les terres bocagères d'Alloue, commune rurale de Charente, ont toujours été dédiées à l'élevage. Et ce territoire n'est pas épargné du « papy-boom » frappant les agriculteurs. La majorité des exploitants en activités devraient partir à la retraite d'ici cinq ans, au risque de laisser place à l'agrandissement des structures locales ou aux céréaliers venant de départements limitrophes. Ce qui n'est pas sans impacter le dynamisme local et le paysage de la commune dans les années à venir. **C'est pourquoi la commune d'Alloue a décidé de se positionner sur son développement agricole, en touchant notamment les questions d'installation-transmission.**

Mise en place d'une commission agricole

Cette instance porte une triple mission : faire du lien entre agriculteurs, donner une voix aux problématiques agricoles locales et mettre en place des projets communaux.

Les discussions de ces commissions ont notamment pu aboutir au recensement des terres inexploitées par des agriculteurs proches de la retraite. Mais l'initiative ne s'arrête pas là. La commission porte également des rencontres entre propriétaires, paysans ou non, afin de les accompagner dans leur réflexion et l'élaboration de scénarios de transmission dans la mesure du possible.

Création d'une société coopérative

La commune a participé à la création d'une association régionale pour favoriser l'installation d'agriculteurs, puis multiplier les rencontres avec les partenaires du réseau InPACT. Portée sur la maîtrise du mouvement des terres, la collectivité se positionne alors pour favoriser la transmission des fermes sur la commune à des projets ancrés dans le dynamisme local et permettre une implication collective de la population, notamment à travers une SCIC, Terres en Chemin. Cette coopérative rassemble collectivités, OPA, agriculteurs, propriétaires et habitants, dans le but de cultiver les terres et contracter des baux ruraux pour remettre en état des terrains inexploités en vue de trouver des porteurs de projets intéressés. La SCIC assure également un rôle de sensibilisation des propriétaires, voire de création de groupes d'appui. ■

LE RÔLE DE L'ADEAR

À la demande conjointe du conseil municipal et de la commission agricole communale, l'ARDEAR Poitou-Charentes est intervenue en vue de formaliser un projet autour du maintien d'une agriculture paysanne et de l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire. Endossant le rôle d'accompagnateur, l'ARDEAR a travaillé à la mise en place d'un outil de maîtrise du foncier, tout en animant la démarche collective naissante. À la création de Terres en Chemin, l'association a intégré la SCIC afin d'assurer une continuité politique du projet, notamment pour aider au développement des projets à venir.

Les clés de réussite

Les clés de réussite sont multiples.

Dans un territoire en crise, la formulation des enjeux agricoles rejoignait pleinement les enjeux de dynamisme local, ce qui a permis de toucher les agriculteurs et les habitants. L'implication politique de la mairie a contribué à structurer les échanges collectifs. Les échos médiatiques de la création de terres en Chemin ont fini d'enraciner cette volonté politique dans le concret.

3

LE CAS DE LA FERME DES ARGILES

Contribuer aux dynamiques agricoles en créant une ferme communale



© ADEAR 84

La commune de Gargas, petit village du Luberon, est confrontée à un double problème : faire face à l'expansion de la zone industrielle d'Apt, ville voisine, et maintenir son potentiel agricole dans un contexte de pression urbaine forte.

L'acquisition foncière : un travail sur du long terme

Prenant le problème à bras-le-corps, l'équipe municipale décide alors d'acquérir une propriété de 18 ha d'un seul tenant, irriguée, dont la situation est stratégique, et sur laquelle sont situés une bâtisse en ruine et un hangar. Depuis l'achat des terres en 2000, le projet a fait du chemin pour que la ferme des Argiles voit le jour. Il se concrétise 10 ans plus tard, avec le coup de pouce du Parc naturel régional du Lubéron. L'idée était de réhabiliter les lieux pour permettre l'installation d'agriculteurs, tout en créant cinq logements. Cinq ans passent encore avant de commencer en 2015 la recherche de candidats pour les terres nues. Pour cela, la priorité est mise sur les projets de maraîchage en agriculture biologique, dans l'optique d'alimenter la cantine du village. Cette recherche est réalisée avec l'appui de l'ADEAR, de la

Chambre d'agriculture et de la SAFER. En 2016, les baux sont mis en place alors que se poursuit la recherche d'un candidat pour les vignes et que débutent les travaux de réhabilitation des bâtiments.

Un bail rural environnemental

L'outil pour concrétiser ces installations multiples a été le bail rural environnemental, choisi par l'équipe municipale pour une durée de neuf ans. Ce choix reflétait la volonté d'installer des personnes avec un projet agricole bio et de protéger la présence de *Phalaris paradoxa*, une graminée indigène locale protégée. ■

Les clés de réussite

Les clés de réussite sont multiples. Malgré une recherche de financements croisés (État, Région, Département) laborieuse, la collectivité s'est engagée sur un temps long (30 à 40 ans) dans cette réalisation.

C'est donc la volonté politique forte de préservation du patrimoine agricole, la sensibilité des élus à une agriculture respectueuse de l'environnement qui ont été des moteurs principaux dans la concrétisation du projet.

LE RÔLE DE L'ADEAR

L'ADEAR 84 est intervenue après le montage du projet, sollicitée pour son travail relationnel auprès des porteurs de projet, du recrutement (diffusion des offres, visite des lieux) à l'accompagnement à l'installation (formulation des projets, accompagnement individuel) et l'installation (rédaction des baux). En s'adressant à l'ADEAR 84 pour la rédaction des baux, la collectivité s'est assurée de l'apport d'une juriste spécialisée en droit rural.

ADEAR ET COLLECTIVITÉS, DES PARTENARIATS GAGNANTS POUR MULTIPLIER DES INITIATIVES LOCALES INNOVANTES

Accompagner les paysans en devenir et les futurs cédants, ce sont les missions que les ADEAR se sont données depuis une dizaine d'années. S'impliquant sur leur territoire pour concrétiser des projets, elles sont de plus en plus nombreuses à tisser des liens avec les collectivités, techniciens comme élus, pour multiplier les partenariats et donner aux projets une dimension locale.

→ **Co-construire et renforcer les partenariats entre notre réseau et les collectivités**

Fortes de leur expérience d'accompagnement des porteurs de projet et cédants, les ADEAR ont développé une diversité d'actions complémentaires, agissant sur le plan individuel comme collectif. Leurs outils, comme les cafés installation-transmission, les visites collectives de fermes, accueil des porteurs de projet, peuvent prendre place sur les territoires.

Ces activités n'ont pas une place fixe: elles tournent généralement d'une communauté de communes à une autre, dans le but de multiplier les rencontres entre cédants, paysans en devenir et les élus locaux, sensibilisés à la question.

C'est parce que l'action a lieu sur un territoire, qu'elle crée des rencontres et qu'elle fait sens. ■

Agir sur la dynamique agricole du territoire - Témoignages

« La mise en place de partenariats territoriaux s'est accentuée en 2016. En effet, nous avons constaté que les élus et les collectivités sont de plus en plus nombreux à vouloir s'approprier les enjeux locaux et agir sur la dynamique agricole de leur territoire. Nous leur proposons donc de valoriser notre cœur de métier : l'accompagnement à l'installation et la transmission agricole. Nous sommes actuellement en partenariat avec trois communautés de communes et acteurs territoriaux. La mise en place de projets à cette échelle permet de coller au plus près des problématiques locales ».

Extrait du rapport d'activité 2016, ADDEAR Aveyron

« Aujourd'hui notre interlocuteur majeur, ce sont les collectivités locales. L'installation-transmission, c'est avant tout créer de la dynamique autour de ces questions sur des territoires. C'est dans cet objectif qu'on a commencé à aller rencontrer des intercommunalités, pour leur présenter ce projet de créer un programme d'animation sur leur territoire, autour de l'installation et la transmission. Et notre premier partenaire a été le Syndicat de l'Ouest Lyonnais. »

Gaëlle, accompagnatrice ADEAR 69

« Dans l'Indre, l'Adeari a récemment tenu une "fête de la transmission". Cet événement, nous l'avons organisé sur une ferme dont la transmission est en cours. Nous avons rassemblé 80 personnes dans une ambiance conviviale autour de la question, "Comment convaincre élus et paysans que la transmission peut être un pari réussi?". Au programme, visite de la ferme avec des témoignages croisés du cédant et des repreneurs, débat autour du film de la Fadear "La transmission en questions" puis spectacles et concerts sur place, dans une grange réhabilitée en lieu culturel.

Gabrielle, accompagnatrice ADEAR 36

« Quelle force lorsque élus, paysans, porteurs de projet, structures d'animation se rassemblent pour contribuer à l'émergence de nouveaux projets agricoles n'hésitant pas à parler de reconfiguration des fermes, d'échanges de parcelles... »

André, paysan (42)

« Une collectivité peut se payer le luxe d'expérimenter, d'innover dans sa politique agricole, elle peut prendre des risques contrairement à une personne qui monte son activité professionnelle et dont les contraintes économiques sont différentes. »

Gabriel, chargé de mission agriculture (06)

→ Un ensemble d'outils à adapter selon les besoins, les moyens et les spécificités du territoire

Les ADEAR peuvent vous aider !

Besoin de mobiliser les élus et partenaires du territoire pour débiter une politique agricole en faveur de la transmission des exploitations agricoles ? Les ADEAR peuvent vous aider en mettant leur expertise à votre service, selon les besoins spécifiques du territoire.

Valoriser les atouts du territoire

« Dans les parties rurales du département, l'enjeu est de créer des dynamiques avec les personnes qui s'installent, de faire émerger de nouvelles dynamiques, de créer des "atouts" pour le territoire. On pourrait imaginer si s'exprime un besoin de matériel commun d'appuyer la création d'une CUMA par exemple. L'ADDEARG a la capacité de faire émerger des dynamiques locales en réponse aux besoins des acteurs du territoire. »

Guillaume, accompagnateur ADEAR du Gard

Apport d'une expertise

Apportant un regard extérieur, les ADEAR sont sollicitées par les collectivités ou proposent à ces dernières leur expertise, à travers :

- * **l'appui au diagnostic territorial** : lors de la révision des SCOT, notamment pour intervenir sur les questions agricoles et alimentaires, comme ça a été le cas dans le Gers.
- * **l'appui au diagnostic agricole** : réalisation de l'état des lieux de l'agriculture sur le territoire.
- * **l'apport d'une expertise juridique** pour installer des porteurs de projet sur une ferme communale (voir le cas de la Ferme des Argiles, p 6).

Formation des élus et techniciens

Sensibiliser, former et informer les élus et les équipes techniques n'ayant pas toujours conscience des problématiques agricoles, sont des objectifs que se donnent certaines ADEAR. C'est notamment le cas de l'ADEAR37 qui a développé un court métrage sur le rôle des collectivités dans la transmission. Dans le Lot, ce sont les formations à destination des élus qui sont privilégiées.

Aide à la structuration de dynamique collective

Mettre en œuvre une politique de développement agricole ne se fait pas du jour au lendemain. Les Adear participent à la création de solides dynamiques collectives et partenariales :

- * **en créant des groupes d'appui locaux** pour favoriser les installations progressives ;
- * **en créant un SCIC ou autre forme juridique à même de faire du portage foncier** (se référer au cas de Terres en chemin) ;
- * **en animant une démarche collective** : intervention en commission agricole pour sensibiliser sur les enjeux de la transmission ;
- * **en accompagnant la recherche de porteurs de projet** pour s'installer sur des terrains communaux ;
- * **en guidant des réflexions sur la création d'espaces tests**, pérennes ou en archipel, à partir de fermes à céder sur le territoire.

Interventions localisées sur le territoire

Cet apport d'expertise s'ajoute aux interventions habituelles des Adear pour informer et sensibiliser les cédants ayant lieu sur le territoire. Lorsqu'elles sont co-portées entre la collectivité et l'Adear, ces actions s'adaptent aux problématiques locales.

- * **café installation-transmission** autour de témoignages locaux
- * **accueil collectif de (futurs) paysans** sur le territoire associant les mairies
- * **formations** faisant intervenir des élus locaux.

LES ADEAR : UN RÉSEAU DE PAYSANS ET ACCOMPAGNEURS ENGAGÉS POUR LEURS TERRITOIRES

Un contact de proximité, doublé d'un fonctionnement en réseau pour approfondir des thématiques communes et développer des outils

Reconnues **Organisme national à vocation agricole et rural (ONVAR)**, les ADEAR sont les acteurs institutionnels à part entière du développement agricole.

La **FADEAR, tête de réseau national**, mutualise et capitalise sur les expériences menées par les ADEAR. Ce sont plus de 6 000 porteurs de projets, 1 000 cédants accompagnés en moyenne chaque année. Ces accompagnements sont fait en parallèle de l'animation de dynamiques collectives paysannes et citoyennes comme le développement de projets alimentaires territoriaux ou la conservation de semences paysannes.

Dans de nombreux départements, ces accompagnements sont réalisés en partenariat avec des

structures membre du réseau InPACT. Elles travaillent également en partenariat avec des communes et communautés de communes au développement d'espaces-tests, de foires, de portage foncier...

Vous voulez mettre en place un partenariat pour animer votre territoire ? Contactez directement l'ADEAR de votre département qui pourra :

- Vous accompagner dans l'élaboration et/ou la mise en place de votre stratégie agricole
- Vous aider à identifier les atouts de votre territoire pour la transmission et l'installation
- Vous aider à mettre en place des actions de valorisation et protection du foncier.



agriculturepaysanne.org
jeminstallepaysan.org

